

**DEMANDE DE CRÉNEAU PERMANENT
SALLE DES SPORTS
SEPTEMBRE 2023- JUILLET 2024**

DEMANDEUR : (nom prénom)
agissant pour le compte de l'association :
n° tél (obligatoire) : /..... /..... /..... /..... courriel de l'association :
N°SIRET (obligatoire) :

ACTIVITÉ :

- UTILISATION DE LA SALLE UNIQUEMENT / le MUR RESTE ACCESSIBLE** autres activités possibles sur le mur d'escalade – s'en assurer au préalable auprès du club d'escalade Les Voies Salées
- UTILISATION DU MUR D'ESCALADE UNIQUEMENT / la SALLE RESTE ACCESSIBLE**
- UTILISATION DU MUR D'ESCALADE et de LA SALLE** aucune autre activité dans la salle ou sur le mur

CRENEAUX SOUHAITÉS : le planning de l'année précédente peut être remis sur simple demande à l'accueil prendre en compte le temps de mise en place de l'activité et le temps de rangement et nettoyage après

Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
matin							
après-Midi							

à compter du **et jusqu'au**
(date de la 1ere utilisation) (date du dernier jour d'utilisation sur la période)

ACTIVITE MAINTENUE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : OUI NON

OUVERTURE D'UNE BUVETTE OUI NON

SI oui demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boisson

ACCES A LA SALLE :

- le demandeur dispose d'une ou plusieurs clés
- le demandeur souhaiterait se voir attribuer une ou plusieurs clés (préciser combien)
- le demandeur peut récupérer une clé en mairie avant chaque utilisation de la salle et la restitue après

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la salle, qu'il a lu et approuvé.

Fait à, le
Signature du demandeur

PIECES ANNEXES A LA DEMANDE DE CRENEAU PERMANENT :

- Attestation d'assurance couvrant la période concernée 2023/2024 à joindre à la demande
- Cautions : pour l'année à joindre à la demande (*chèque à mettre à l'ordre du trésor public*)

Cautions	Ets Bancaire	N° du Chèque
<input type="checkbox"/> Chèques à restituer <input type="checkbox"/> Chèques à détruire		
Dégradation 300 €		
Nuisances sonores 100 €		
Propreté 100 €		

En tant que président, dans le respect des autres utilisateurs, je m'engage au nom de mon association, à appliquer les consignes suivantes :

- **Les créneaux sont officiellement attribués sur remise du présent formulaire signé par l' élu en charge de la vie associative et sportive**
- **En dehors des activités validés par l' élu l'accès à la salle est interdit –**
- **En cas de besoin de créneaux complémentaires, ils doivent être demandé à l'accueil de la mairie via les formulaires en ligne sur le site internet (<https://www.mairie-saint-molf.fr>)- Validation par l' élu**
- **Le matériel soit rangé après mon activité selon les consignes données (fichier photo joint)**
- **Les vestiaires soient laissés propre et qu'aucun matériel n'y soit stocké**
- **à signaler auprès de l'accueil de la mairie par mail à accueil@saintmolf.fr (photo à l'appui) tout manquement à ces consignes.**

Nom : Prénom :

Signature :

DÉCISION (cadre réservé à la mairie)

Accord

Refus

à Saint-Molf, le

L'adjoint au Maire,
Emmanuel BIBARD

OBSERVATIONS, CONDITIONS PARTICULIERES :

Date saisie sur logiciel + initiales agent mairie :

Date et moyen de transmission au demandeur + initiales agent mairie :